

d'autres aspirants qui à leur tour ont été certifiés par le curé qu'ils sont Catholiques pratiquants. Ensuite envoyez cette demande au curé de votre paroisse, qui en fera un grand Secretaire. Sur réception de cette demande le Grand Secrétaire vous fera parvenir de blancs de mandats d'admission, de certificats médicaux, et de Ryan, M. D. Médecin Examinateur en Chef, Kingston, Ont., à retourner avec vous pour nommer un médecin de votre localité afin d'examiner les candidats.

Chaque aspirant devra payer l'abonnement de \$1.50, au cas où le mandant n'a pas de mandat, devra envoyer une lettre au Grand Secrétaire, M. E. Ryan, à Kingston, Ont., pour lui adresser son mandat.

Un certificat de naissance ou une déclaration conforme à la loi de la province de l'Ontario devra être présentée à l'Association. Les membres doivent payer chaque année de \$1.50, au cas où le mandant n'a pas de mandat, devra envoyer une lettre au Grand Secrétaire, M. E. Ryan, à Kingston, Ont., pour lui adresser son mandat.

Chaque membre devra avoir en mains un exemplaire de la Constitution de l'Association, et les membres doivent lire et étudier soigneusement le Statut et le Règlement de l'Association.

Les nouvelles succursales paient \$25 pour l'abonnement de fournitures, et la charte, et le Grand Conseil paie les dépenses du Député qui institue la succursale.

Pour le montant d'affaires faites, le coût d'administration de l'A. C. B. M. est infinitésimal plus bas qu'à toute autre Association à courte durée d'existence, et l'assurance est sur la vie, sur le continent de l'Amérique.

ETES-VOUS ASSURE ?

Si Non, Vous Devriez l'Être, et Vous ne Pouvez Faire Mieux Qu'en Joignant.

L'A. C. B. M. DU CANADA.

Cette Association ne s'est formée que pour répondre à un besoin réel, et elle a été créée par des hommes de bien, qui ont voulu assurer à tous les Canadiens une assurance sur la vie, sur le continent de l'Amérique. Elle a été créée par des hommes de bien, qui ont voulu assurer à tous les Canadiens une assurance sur la vie, sur le continent de l'Amérique.

L'A. C. B. M. existe depuis vingt deux ans et a suffisamment démontré la solidité de son système.

Chaque réclamation a été payée sans contestation aucune de la part de l'association.

Ya-t-il quelque part une compagnie d'assurance sur la vie qui fait mieux que cela ? Non, pas une, mais il y a les compagnies qui ont fait de mauvaises affaires, et qui ont été liquidées.

La question, alors, est celle-ci : Comment cette provision peut-elle être faite la meilleure et la plus sûre ?

Elle devient Membre de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle.

POUR LES CATHOLIQUES, CETTE ASSOCIATION EST INDUBITABLEMENT LA MOINS COUTUEUSE, LA PLUS SURE ET LA MEILLEURE.

PAS D'INCERTITUDE A SAVOIR SI L'EGLISE CATHOLIQUE DE LA JOINDRA OU NON A SES MEMBRES.

PAS DE DEPENSES EXTRAORDINAIRES, PAS DE SIMPLES ENORMES, PAS D'ARTICES DE OFFICIELS, PAS DE FLUCTUATION DANS LA VALEUR DE L'ARGENT.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS, PAS DE MARCHÉ D'UN MILLION DE DOLLARS.

NOUVELLES SUCCURSALES.

Trois nouvelles succursales ont été instituées le mois dernier par Frère W. P. Killackey, Grand Organisateur pour la province d'Ontario. La succursale No 101 a été instituée le 11 Novembre à Centerville, la succursale No 202, le 15 Novembre, à Marysville, et la succursale No 303, le 16 Novembre, à Napanee.

Nous donnons dans la partie Anglaise la liste des officiers de ces succursales ainsi que de la succursale No. 300 rapportée dans le dernier numéro comme ayant été instituée le 17 d'Octobre, mais dont la liste des officiers ne nous est pas parvenue à temps pour publication dans ce numéro.

APPELS.

De La Succursale No. 175.

Frères:—Pour la première fois depuis sa fondation, la Succursale No. 175 trouve nécessaire de faire appel aux succursales sœurs en faveur de Frère Edward Kenny.

Frère Kenny est malade depuis six à sept mois, et pour la plupart du temps obligé de garder le lit. Il est très pauvre, sans aucuns moyens de subsistance autres que son travail de tous les jours et il a une nombreuse famille de petits enfants à supporter. En plus son épouse a été malade la plus grande partie de l'été. Frère Kenny a toujours été un ardent travailleur dans notre succursale. C'est pourquoi nous le recommandons fortement à la générosité de chaque frère et espérons qu'ils répondront avec la même charité que la Succursale No. 175 a montrée en pareils cas.

FRANCIS JORDAN, Sec. Arch., Suc. No. 175.
WILLIAM HARAGAN, Prés. Suc. No. 175.

Adressez toutes remises à Francis Jordan, Sec. Arch. Suc. No 175, A. C. B. M., Kinkora, Ont.
Approuvé par le Révd John O Neil,

Avisour Spirituel de la Suc. No. 175, A. C. B. M., Kinkora, Ont.

Le Médecin de la famille, le Dr. Dalton Smith, a aussi certifié que les déclarations concernant Frère Kenoy sont correctes.

London, Ont., 19 Octobre, 1898.

Francis Jordan, Ecr., Sec., Arch. Suc. No. 175, A. C. B. M., Kinkora, Ont.

Cher Monsieur et Frère—L'appel de votre Succursale en faveur de Frère Kenny est permis par le Grand Président et le Bureau des Syndics.

Fraternellement à vous,
SAMUEL R. BROWN,
Grand Secrétaire, A. C. B. M.

De la Succursale No. 248.

Frères—Pour la première fois depuis sa fondation, la succursale No 248, New Glasgow, N. E. trouve nécessaire de faire appel aux succursales sœurs en faveur de l'un de ses membres, Frère William McKinnon.

Frère McKinnon est malade depuis deux ans, les soins du Médecin lui ont coûté un très fort montant, et étant un journalier ses épargnes ont été insuffisantes pour faire face à tout. Notre succursale a part de payer ses cotisations, lui a donc toute l'assistance possible. Il est membre fondateur de la succursale, et il a toujours pris un vif intérêt dans tout ce qui tendait à l'avancement de l'Association.

Nous faisons fortement appel à tous les membres de l'Association en sa faveur,

et nous espérons sincèrement qu'ils viendront en aide à un membre affligé, dans un esprit de charité et de générosité Chrétienne.

ALEX. Mc DONALD, Prés. Suc. No. 248.
WM. E. McCARRON, Sec. Arch. Suc. No. 248.

Adressez toutes remises à W. E. McCarron, Sec. Arch. Suc. No. 248, A. C. B. M., New Glasgow, N. E.

J'endorsse entièrement, par la présente, l'appel ci dessus en faveur de Frère McKinnon, et espère sincèrement qu'il sera permis par le Grand Président et que les diverses succursales de l'Association y répondront généreusement, autrement Frère McKinnon dépendra de la charité publique pour son soutien.

R. MACDONALD, Avisour Spirituel, Suc. No. 248

London, Ont., 20 Juin, 1898

W. E. McCarron, Ecr., Sec. Arch. Suc. No. 248, A. C. B. M.

Cher Monsieur et Frère—L'appel de votre Succursale en faveur de Frère William McKinnon est permis par le Grand Président et le Bureau des Syndics. Respectueusement à vous,

S. R. BROWN, Grand Secrétaire.

CONFERENCE SUR LA MUTUALITE.

Mr. J. A. Chicoyne, avocat, directeur du "Pionnier" de Sherbrooke, P. Q., et député du comté de Wolfe à la Législature locale, a donné une conférence sur la mutualité, le 2 Décembre courant, au cercle Ville Marie de la cité de Montréal. Le journal "La Presse" en a donné un compte-rendu duquel nous détachons ce qui suit :

De tous nos législateurs actuels à Québec, qui seront vraisemblablement appelés à légiférer avant longtemps en faveur de notre mutualité provinciale, M. Chicoyne est incontestablement celui que des études spéciales et consciencieuses, ainsi que des dispositions universellement admises à cet égard, désignent le plus impérieusement comme devant faire autorité, entre tous, dans l'élaboration de cette vitale législation mutualiste.

A ce point de vue, les opinions qu'il a en l'occasion d'émettre dans sa conférence, au Cercle Ville-Marie, ne sauraient manquer d'offrir un intérêt capital à tous les mutualistes de progrès, c'est à dire la grande masse des membres de nos Associations mutuelles à l'heure présente.

La haute renommée de savoir, de prudence et de clairvoyance, dont jouit M. Chicoyne, dans les matières sociologiques en général, a suffi à attirer à sa conférence tous les mutualistes distingués qui s'intéressent au bien être de leur patrie et qui ont à cœur l'amélioration des conditions sociales et économiques de ce pays.

M. Chicoyne a d'abord fait l'histoire de la mutualité qui trouve sa source chez les ancêtres et qui s'est développée d'une façon importante surtout en ce XIXe siècle.

Doit-on avoir confiance en nos sociétés de secours mutuels ? Telle est la grave question que M. Chicoyne a traitée, mais brièvement. L'orateur avoue qu'en certain lieu on est loin d'avoir une confiance illimitée, mais pour lui, la question ne souffre pas de doute. Il y a des sociétés formées par des exploités, contre lesquels devraient se lever les mutualistes sincères, aidés des journaux, et pour lesquels l'écrite pénale édicte une offense ; mais

nos grandes sociétés, nos sociétés fortes, qui ont été fondées en un endroit quelconque ou qui se subdivisent en succursales, pour tendre partout leurs ramifications, sont dignes de la confiance populaire.

Seulement, ainsi que la chose s'est faite dans plusieurs des Etats Unis de l'Amérique, il est devenu nécessaire que le pouvoir public intervienne pour s'assurer de la conduite des affaires de ces sociétés et de leur état financier.

Il ne faut pas avoir une confiance aveugle. L'enfer est pavé, dit-on, de bonnes intentions, ce qui veut dire que l'on marche souvent à l'abîme sans trop s'en apercevoir.

"La Presse" a déjà exprimé cette idée du conférencier d'hier. La mutualité aura fait un grand pas en cette province, quand le gouvernement lui aura nommé un inspecteur, ce que l'on commence à réclamer impérieusement.

M. Chicoyne annonce que le gouvernement provincial proposera une mesure dans ce sens, à sa prochaine session, et il espère que tous les députés, se prononceront en faveur de la nouvelle loi.

L'orateur s'attacha ensuite à démontrer que la mutualité est appelée à jouer un grand rôle, au point de vue sociologique.

Elle a déjà commencé à mettre en rapport le pauvre avec le riche, dans des liens fraternels. De plus elle inculque le principe de l'économie dans l'esprit du peuple qu'elle conduit à l'aisance.

Il n'y aura qu'une cotisation pour le mois de Décembre, le No 15 régulier, faisant un total de dix-neuf cotisations pour l'année 1898, ce qui donne cinq de moins que la limite de l'A. C. B. M. Prenant en considération le taux élevé de la mortalité durant l'année qui tire à sa fin, les membres de l'A. C. B. M. doivent certainement se compter heureux d'appartenir à une Association leur donnant une assurance aussi sûre à un coût aussi minime ; payant toutes les réclamations, sans litige, et ayant un Fonds de Réserve d'environ \$25,000. Nous pouvons certainement tous être fiers et avec droit de l'administration de l'A. C. B. M. du Canada.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES.

A une assemblée régulière des membres de la Succursale St. Alexandre, No 270, tenue le 4 Oct. 1898, il a été unanimement résolu que les plus sincères condoléances soient présentées au Frère Joseph Dionne, à l'occasion de la mort de son fils, Pierre Gustave ; et que le Secrétaire Archiviste soit autorisé à faire publier dans "LE CANADIEN" l'organigramme officiel de l'A. C. B. M.

A une assemblée spéciale de la Succursale No. 185, de Carleton, N. B., tenue le 7 Novembre, 1898, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par Frère Theotime Blanchard secondé par Frère Joseph L. Blanchard, que les membres de cette succursale ont appris avec chagrin la mort de Pierre Morais, père de notre deuxième Vice Président, Frère Pierre P. Morais.

Il est plus résolu qu'une résolution de condoléances soit passée, montrant notre sympathie au Frère Morais, ainsi qu'à la famille affligée.

Et que copies de ces résolutions soient envoyées au Frère Morais, ainsi qu'au Canadien et au Courrier des Provinces Maritimes, pour publication.

A l'assemblée régulière de la Succursale No. 207, tenue le 29 Novembre 1898, il a été proposé par Frère J. G. Guimet, secondé par Frère J. P. Roux, M. D. et unanimement adopté :

Que les membres de la succursale No. 207, ont appris avec un vif regret la mort de Monsieur Adolphe Lamarre, père de notre dévoué secrétaire financier, Frère L. A. Lamarre ;

Que les présentes résolutions soient inscrites dans les archives de la succursale ; Que copie de ces résolutions soient envoyées à notre Frère Guimet, et au journal "LE CANADIEN" pour publication.